

Communiqué de presse

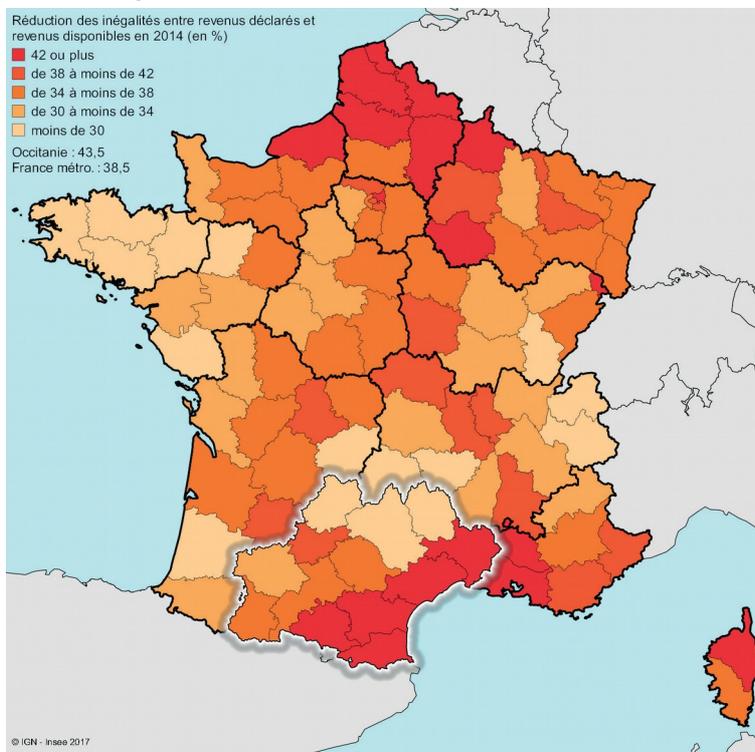
L'Insee Occitanie publie ce jour sur le site insee.fr une étude sur le niveau de vie des habitants d'Occitanie en 2014 et l'impact des dispositifs de compensation monétaires intitulée :

Malgré les revenus de transfert, l'Occitanie figure parmi les régions métropolitaines les plus pauvres

Les habitants d'Occitanie déclarent des revenus parmi les plus faibles et les plus inégalitaires de France métropolitaine. Des dispositifs de compensation monétaire permettent de réduire ces écarts de revenu entre les plus riches et les plus pauvres, d'une part en diminuant les revenus par l'impôt et d'autre part en les augmentant par le versement de prestations sociales. Après ces compensations, les écarts de revenus sont réduits de 44 % en Occitanie, qui reste néanmoins l'une des régions les plus pauvres, avec la Corse, les Hauts-de-France et Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Le pourtour méditerranéen concentre les revenus déclarés par unité de consommation¹ parmi les plus faibles, aussi bien pour les plus pauvres que pour les plus riches. La compensation monétaire, notamment sous la forme de prestations sociales, y est particulièrement importante.

Une forte réduction des inégalités de revenus pour les départements du littoral



Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal 2014

¹ Système de pondération des personnes membres du ménage introduit pour tenir compte des économies d'échelle liées à la taille et la composition du ménage.

Pour accéder à la publication et à ses données complémentaires :

« Malgré les revenus de transfert, l'Occitanie figure parmi les régions métropolitaines les plus pauvres »,
Insee Analyses Occitanie n° 55, novembre 2017

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/3181926>

Insee - Madeleine CAMBOUNET – Michèle BROSSE
36 rue des Trente-six Ponts - BP 94217 - 31054 Toulouse Cedex 4
tél. : 05 61 36 62 85 – **e-mail** : medias-occitanie@insee.fr

Agence Régionale de Santé Occitanie – Vincent DROCHON
26-28 Parc Club du Millénaire - 1025 rue Henri Becquerel - CS 30001 - 34067 Montpellier cedex 2
tél. : 04 67 07 20 57 / 06 31 55 11 77 – **e-mail** : vincent.drochon@ars.sante.fr